

La politique de l'université Paris-Saclay en matière d'habilitation à diriger des recherches (HDR) et de dérogations à l'HDR

Les équivalences reconnues

Version de février 2022

Sommaire

1.1 Demander la reconnaissance d'un cadre d'équivalence à l'HDR	1
1.2 En France	1
1.3 A l'étranger	2
→ <i>Diplômes équivalents à l'HDR dans d'autres pays</i>	2
→ <i>Assimilés à professeurs des universités</i>	2
→ <i>Autres équivalences à une HDR</i>	Erreur ! Signet non défini.

1.1 Demander la reconnaissance d'un cadre d'équivalence à l'HDR

Les **équivalences à une habilitation à diriger des recherches** communément reconnues sont listées aux §1.2 et §1.3.

Il n'est pas prévu de dispositif pour attribuer une telle équivalence à titre individuel, mais il est possible de demander à ce que la liste des équivalences à l'HDR reconnues soit complétée.

Toute demande de nouvelle reconnaissance d'une équivalence à l'HDR (par exemple d'un titre étranger équivalent à l'HDR) doit être présentée à l'un des conseillers HDR ou bien au vice-président pertinent pour cette question, par exemple, le vice-président en charge des relations internationales quand il s'agit de reconnaître un titre étranger.

La question sera présentée à la commission de la recherche du conseil académique, qui se prononcera et pourra alors réviser en conséquence le présent document.

1.2 Equivalences reconnues : en France

[L'article 46 du décret n°84-431 du 6 juin 1984](#) définit plusieurs équivalences ou possibilités de dispenses de la possession de l'habilitation à diriger des recherches pour le recrutement des professeurs des universités.

Les personnels titulaires appartenant aux corps énumérés ci-après (cf. [arrêté du 15 juin 1992](#)) sont assimilés aux professeurs des universités et disposent, à ce titre, s'ils n'ont pas l'HDR, d'une équivalence à l'HDR.

- › Les directeurs de recherche [...] des établissements publics scientifiques et technologiques (c'est-à-dire : CNRS, INRAE, IFSTTAR, INED, INRIA, INSERM et IRD).
- › Les professeurs et les sous-directeurs de laboratoire du Collège de France ;
- › Les professeurs du Muséum national d'histoire naturelle ;
- › Les professeurs et les sous-directeurs de laboratoire du CNAM ;
- › Les directeurs d'études de l'Ecole des hautes études en sciences sociales ;

- › Les directeurs d' tudes de l'Ecole pratique des hautes  tudes, de l'Ecole nationale des chartes et de l'Ecole fran aise d'Extr me-Orient ;
- › Les professeurs de l'Institut national des langues et civilisations orientales ;
- › Les sous-directeurs d' coles normales sup rieures ;
- › Les astronomes et physiciens r gis par le d cret n  86-434 du 12 mars 1986 modifi  portant statuts du corps des astronomes et physiciens et du corps des astronomes adjoints et physiciens adjoints ;
- › Les astronomes titulaires et les astronomes adjoints r gis par le d cret du 31 juillet 1936 relatif au statut des observatoires astronomiques ;
- › Les physiciens titulaires et les physiciens adjoints r gis par le d cret du 25 septembre 1936 relatif au statut des instituts et observatoires de physique du globe ;
- › Les professeurs de premi re et de deuxi me cat gorie de l'Ecole centrale des arts et manufactures.

1.3 Equivalences reconnues :   l' tranger

→ Dipl mes  quivalents   l'HDR dans d'autres pays

Plusieurs autres pays disposent d'un dipl me ou de titres  quivalents   l'HDR (Dozent ou Docent, agr gation du sup rieur, habilitation du sup rieur...)

- › voir <https://en.wikipedia.org/wiki/Habilitation>

→ Assimil s   professeurs des universit s

Sont consid r s comme  tant assimil s   des professeurs des universit s, et *a fortiori*, b n ficiant d'une  quivalence   l'HDR les personnes portant les titres suivants, issus de la [grille d' quivalence fournie sur Galaxie](#) qui permet de comparer les titres, travaux et fonctions exerc es dans un  tablissement d'enseignement sup rieur d'un Etat autre que la France par les candidats aux concours de recrutement d'enseignants-chercheurs.

Pays	Titres (les niveaux sont class�s par ordre d�croissant)
Allemagne	professor W3 Professor W2
Australie Nouvelle-Z�lande	Professor
Autriche	Professor
Belgique – Flandres	Gewoon hoogleraar (PR 1�re cl.) Hoogleraar (PR 2�me cl.)
Belgique – Wallonie	Professeur (membre corps prof.) Professeur ordinaire (membre corps prof.) Ma�tre d'enseignement et recherche (CDD)
Bulgarie	Profesori
Canada Qu�bec	Full professor

Chypre	Professor (CDI)
Corée du sud	Professeur
Danemark	Professor
Espagne	Professor catedratico (avec chaire)
Estonie	Professor
Etats-Unis	Full professor Professor
Finlande	Professori
Grèce	Taktikos kathiyitis ou Kathiyitis protis vathmidos
Hongrie	Egyetemi Tanar et Kutata Professor (recherche)
Italie	Professor ordinario (PR 1ère cl.)
Lettonie	Professori
Luxembourg	Professor
Mexique	Professor titular C (cl. ex.) Professor titular B (1ère cl.) Professor titular A (2ème cl.)
Norvège	Professeur
Pays-Bas (Utrecht)	Professor Core professor
Pologne	Professor zwyczajny (ordinaire) Professor nadzwyczajny (extraordinaire)
Portugal	Professor catedratico
République Tchèque	Professor ordinario (PR 1ère cl.)
Roumanie	Professeur
Royaume-Uni	Full professor
Slovaquie	Professori
Slovénie	Redni profesor Izredni profesor
Suède	Professor Bitradande professor
Suisse francophone	Professeur ordinaire Professeur associé Professeur titulaire
Suisse germanophone	Ordentlicher Professor Ausserordentlicher Professor
Turquie	Ordinaryüs profesör Profesör
Afrique du Sud	Full professor
Bénin	Professeur
Burundi	Professeur ordinaire
Comores	Professeur
Côte d'Ivoire	Professeur titulaire

Gabon	Professeur
Madagascar	Professeur
Mali	Professeur
Mauritanie	Professeur
République du Congo	Professeur
Sénégal	Professeur titulaire
Tchad	Professeur
Togo	Professeur titulaire
Tunisie	Professeur
Chili	Professor
Cambodge	Professeur
Chine	Jiaoshou
Japon	Kyoju - Professor
Thaïlande	Professeur
Vietnam	Professeur - Giao su'
Bosnie-Herzégovine	Redovni Profesor Vanredni Profesor
Russie et CEI	Doctor nauk
Serbie	Professeur
Ukraine	Professor